



Crolles, le 03 SEP. 2026

Mesdames les conseillères
Messieurs les conseillers

Nos réf. : JUR2026-56

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 10 septembre 2026
à 20 heures 00 – Salle du Conseil de la Mairie

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Philippe LORIMIER
Maire de Crolles



Ordre du jour :

Nombre total de projets de délibération : 18

1. AFFAIRES TECHNIQUES

- 1.1. SUBVENTION A L'ASSOCIATION FONCIERE AGRICOLE DES COTEAUX DE CROLLES
- 1.2. AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE GAZ NATUREL COUVRANT LA PERIODE 2028-2030.
- 1.3. ACQUISITION D'UN LOCAL D'ACTIVITE AU SEIN DE LA COPROPRIETE SITUEE 460 RUE DES SOURCES – LOT N°4
- 1.4. CESSIION DES PARCELLES AT N°3, 4, 109 ET 110 A LA SOCIETE TEISSEIRE
- 1.5. ACQUISITION ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE AS N° 326 – CHEMIN DES MANGES
- 1.6. RETRAIT DE LA DELEGATION CONSENTIE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN POUR INSTAURER ET EXERCER LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE SUR LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES
- 1.7. DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS ARTISANAUX, LES FONDS DE COMMERCE ET LES BAUX COMMERCIAUX - ACTUALISATION DU PERIMETRE
- 1.8. INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN
- 1.9. INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE SUR CERTAINS SECTEURS DU TERRITOIRE COMMUNAL
- 1.10 DELEGATION DE L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN ET DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE DANS LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

2. AFFAIRES FINANCIERES

- 2.1. INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOGEMENTS D'HABITATION

3. AFFAIRES JURIDIQUES

- 3.1 DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION DU MARCHE DOMINICAL
- 3.2 FIXATION DU MONTANT DES VACATIONS FUNERAIRES – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

4. AFFAIRES SOCIALES

- 4.1 CREATION DE LA COMMISSION ACCESSIBILITE ET ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 4.2 CONVENTION DE GESTION EN FLUX DES RESERVATIONS DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AVEC LE BAILLEUR ERILIA

5. AFFAIRES JEUNESSE ET VIE LOCALE

- 5.1. COMMISSION PARITAIRE MJC

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 SANTE - ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION CADRE DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE « SANTE » 2027-2032 MISE EN PLACE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'ISERE
- 9.2 TABLEAU DES POSTES CREATION DE POSTES